

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 132

présenté par
M. Brottes

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 124, après le mot :

« fournisseurs »,

insérer les mots :

« d'énergies de réseau ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.